



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**06-07-2018-12**

Date de convocation le 04-07-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13  
Présents : 11  
Procuration : 1  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 06 juillet 2018**

Le six juillet deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET et PALIS, POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Pouvoirs** : Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

**Absente** : Mme BERT

**Secrétaire de séance élue** : Mme BAZIARD Marie Christine

**OBJET : CRÉATION D'EMPLOI AGENT PRINCIPAL 1 ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Agent Principal de 1ère classe des écoles maternelles pour assurer les missions d'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

**DECIDE** la création, à compter du 09 juillet 2018 d'un emploi permanent à temps non complet (30 heures hebdomadaires) d'agent Principal de 1ère classe des écoles maternelles,

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 31/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/07/2018